



Aider moi svp je suis dans une grand souffrance

Par **fatifa**, le **10/06/2015** à **15:25**

bonjour a tous j'aimerais que quelquin peut m'aider j'ai fait mon mariage en Algérie sans ccm en février 2013 apres mon mari a envoyer le dossier a nante pour une transcription du mariage qui as étai refusé par nante et nante a transmis notre dossier au procureur après une langue attente mon mari a reçu l'accord du procureure en lui disons qu'il s'imposes pas a sans mariage et qu'il doit sa-dressé a nante pour récupéré sans livret de famille alors mon conjoint a envoyer des m'ail et une lettre avec la photocopie du papier du procureure et jusqu'à mtn aucune réponse quelqu'un peut m'orienté de ce quil faut faire et combien de temps faut attendre et les démarche suivons merci a tous [smile7][smile31][smile17]

Par **fatifa**, le **10/06/2015** à **15:37**

j'attend une réponse svp merci